



Mes chers concitoyens,

Nous sommes à mi-mandat, c'est le moment de faire le point sur les



Pour l'instant, nous respectons notre programme , malgré les contraintes et les demandes ,sans doute légitimes à leurs yeux, des habitants de la commune qui veulent toujours plus de services de la part de la mairie.

Une petite commune comme Guilligomarc'h ne peut pas offrir les même services qu'une grande ville.

L'Etat en effet continue progressivement de redonner aux communes des responsabilités qu'auparavant il gérait lui-même : la mise en place des normes de qualité de l'air pour notre école, l'administration des Pacs etc.

Malgré ces nouvelles contraintes, nous poursuivons notre programme et réalisons ce qui était prévu :

- espaces périscolaires
- aménagement d'une kitchenette et de deux salles périscolaires dans l'ancienne mairie
- bitumage de la route de Lann-er-Groëz et de Keriouarc'h
- achat de nouveaux ordinateurs pour notre école et insonorisation de deux salles de classe.

En ce qui concerne l'espace de glisse, nous attendons les accords de subventions pour poursuivre le projet.

L'aménagement du bourg ,les études pour la réalisation de nouveaux lotissements et la rénovation de la chapelle Saint-Éloi

Vous pouvez constater que malgré tous ces aléas nous respectons notre programme. Nous referons un point plus précis lors de la cérémonie des vœux prévue le 19 janvier 2018. J'en profite pour vous souhaiter à l'avance de bonnes fêtes de

fin d'année.

Alain Follic, Maire de Guilligomarc'h

Kenvourc'hizien ger,

Degouezhet hanter hent eo poent d'ar c'huzul-kër renabliñ an dispignoù graet abaoe ar penn kentañ, ha gwelet petra 'zo deuet da vat e-keñver ar raktresoù savet gant ar votadegoù. Ret eo anzav en deus cheñchet stad an arc'hant abaoe 2014, siwazh, bep bloaz eo bet digresket ar yalc'hadoù roet gant ar stad ; gant ma vo cheñchet penn d'ar vazh gant ar prezidant nevez.

Derc'hel a reomp tost ouzh hor raktres 'vit c'hoazh, daoust d'an diaezamantoù ha daoust da goulennoù tud Gwelegouarc'h, a soñj dezho eo reizh ar pezh a vezont o c'hortoz digant an ti-kêr. En ur zont da chom 'ba Gwelegouarc'h eo ret kaout kement ha 'barzh ur gêr vras. Ar c'humunioù a vez leusket d'en em sachañ o unan muioc'h-muiañ gant gouarnamant bro-C'hall, ar pezh a gemere war e gont a-raok, evel da skouer lakaat war-wel kalite an aer 'vit ar skol pe c'hoazh merañ ar « Pacs » ha kalz traoù all c'hoazh.

Daoust da se, e kasomp da benn ar pezh a oa bet raktreset :

- Lec'hioù en-dro d'ar skol.
- Kempenn ur gegin vihan ha div sal 'vit ar skolioù 'barzh an ti-kêr
- Bitumiñ hent Lann-er-Groëz hag hini Keriouarc'h.
- Prenañ urzhiataerioù nevez evit hor skol ha didrouziñ daou glas. Evit ar pezh a sell ouzh la lec'h riklañ, 'maomp o c'hortoz an aotre 'vit ar yalc'hadoù 'benn kas an traoù war-raok.

War ar stern : kempenn ar vourc'h, studiadennoù 'vit sevel lojeiz nevez, adkempenn chapel Sant Alar.

Gwelet a rit e chomomp tost ouzh hor raktres daoust ma ya an traoù a-dreuz a-wechoù. Adgraet 'vo ar gont rik e-kerzh abadenn an deiz kentañ 'bloaz d'an 19 a viz Genver 2018.

Da c'hortoz se 'hetañ deoc'h tremen gouelioù laouen.

Alain Follic, Maer Gwelegouarc'h



DÉCEMBRE

Samedi O2 : Repas des bénévoles du comité des fêtes Samedi 08 et dimanche 09 : Téléthon

Vendredi 22 : Arbre de Noël de l'école de la fontaine

JANVIER

Samedi 13 : AG comité des fêtes de St Méven Vendredi 19 : Cérémonie des vœux

Samedi 24 et dimanche 25 : Eurolympique de Canoë

MARS

Samedi 03 : Soirée andouille purée Dimanche 11 : Repas des chasseurs Samedi 31 : Rougaille APE

Vendredi 06 et samedi 07 : Rallye automobile de Bretagne

Dimanche 29 : Assemblée général ACCA

$I\Lambda\Lambda\Lambda$

Samedi 05 : Festival rock à Guilli Mardi 08 : Commémoration Victoire 1945

Samedi 09 : Kermesse de l'école de la fontaine



Édito 02 Agenda 02 Vie communale 03

Élection d'un nouvel adioint Les commissions commu-

nales

Les travaux

Quimperlé Communauté L'école

Cérémonie du 11/11 Joëlle Soumagnas

Associations 9

Centre de santé Arzano-

Querrien Comité des fêtes de St

J.A. Arzano/ Guilligomarc'h Les Amis de la chapelle

Le repas des anciens

POIL DE CAROTTE U.N.C: anciens combattants

Infos pratiques 14

Le PACS

Les dépôts sauvages La bibiliothèque







Directeur de publication

Comité de rédaction

M^r Stéphane Perrot,

Les membres du Conseil Municipal, Les membres des Associations

Réalisation et mise en page :

Studio Ayanoumi

Imprimeur:

Imprimerie Basse Bretagne, Label Imprim vert et certifié Pefc,

400 exemplaires

Crédits photographiques : M^r Jean-Pierre Guillou, Mr David Le Gloanec Particuliers.

Élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission

Le 1^{er} juillet 2017, Magali PELLETER, troisième adjointe, a soumis au Conseil Municipal sa démission et de ce fait, de ses fonctions de déléguée communautaire à Quimperlé Communauté.

La Préfecture a pris acte de cette démission le 1^{er} juillet 2017. Le Conseil Municipal du 2 Octobre 2017 a procédé à une nouvelle élection où seul Stéphane PERROT a présenté sa candidature comme adjoint.

Après délibération et vote à bulletin secret, (11 voix et 1 bulletin null, Stéphane PERROT (ut nommé quatrième adjoint.

De ce fait, le tableau des adjoints au maire est ainsi modifié :

1 ^{er} adjoint	Françis STANGUENNEC	CULTURE Bibliothèque Cybercommune AFFAIRES SOCIALES CCAS Personnes âgées BA ADMR IDES
2° adjoint	Yvon VOISINE	- TRAVAUX - TOURISME - ASSOCIATIONS - ENVIRONNEMENT (Randonnée, Chalet des Roches, Déchets, Chasse, Pêche, SAGE, Syndicat du Scorff)
3° adjoint	Philippe AUBANTON	- AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (cantine, garderie) - JEUNESSE ET SPORTS - ALSH
4º adjoint	Stéphane PERROT	- COMMUNICATION (bulletin municipal, site internet) - LOGEMENTS SOCIAUX (baux, état des lieux)

◆Modification des commissions communales

Le Maire a suggéré d'apporter quelques modifications aux commissions municipales constituées en 2014 suite à la démission de Valérie SARTORE (conseillère municipale) et de Magali PELLETER (adjointe au maire).

Le Conseil Municipal du 02 Octobre après avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité, de nommer :

M. Stéphane PERROT nouveau membre de la commission affaires sociales et solidarité.

La composition des commissions est ainsi modifiée :

FINANCES

Budgets - Comptabilité - Taxes et impôts - Subventions

- Alain FOLLIC (responsable)
- Francis STANGUENNEC
- Yvon VOISINE
- Bruno MOREL
- Stéphane PERROT
- Laëtitia LE BOUTER
- Angéline TANGUY
- Sandra GILLARD
- François LE GAL
- Thierry GOUDÉDRANCHE
- Jacques VULLIERME
- Philippe AUBANTON

TRAVAUX VOIRIE BÂTIMENTS RÉSEAUX

Urbanisme Habitat

Réseaux EP AC élec - ANC - STEP - Lotissements

- Alain FOLLIC (responsable)
- Stéphane PERROT (responsable logement sociaux)
- Philippe AUBANTON
- Angéline TANGUY
- Yvon VOISINE

AFFAIRES SCOLAIRES PÉRISCOLAIRES

Jeunesse et sports - École - Garderie - Cantine - ALSH

- Philippe AUBANTON
- Laëtitia LE BOUTER
- Stéphane PERROT
- François LE GAL

VIE COMMUNALE

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

CCAS - Personnes âgées - Banque alimentaire -ADMR - IDES

- Francis STANGUENNEC (responsable)
- Sandra GILLARD
- Philippe AUBANTON
- · Stéphane PERROT

LOISIRS CULTURE

Bibliothèque - Cybercommune

- Francis STANGUENNEC
- Angéline TANGUY
- Jacques VULLIERME
- Laëtitia LE BOUTER

COMMUNICATION

Site Internet - Lettre d'information - Bulletin municipal

- Stéphane PERROT (responsable)
- Sandra GILLARD
- Laëtitia LE BOUTER
- Angéline TANGUY
- Francis STANGUENNEC

EAU ENVIRONNEMENT ÉNERGIE DÉCHETS

Sage - Natura 2000 - Chasse - Pêche - Bassin du Scorff - Carrière - Roches du Diable...

- Yvon VOISINE (responsable)
- François LE GAL
- Bruno MOREL
- Philippe AUBANTON

FÊTES ET ANIMATIONS

Associations - Chalet des Roches - Tourisme -Randonnées

- Bruno MOREL (responsable)
- Thierry GOUDÉDRANCHE
- Jacques VULLIERME
- Stéphane PERROT

◆Quimperlé Communauté - Commissions

Finances / Mutualisations	FOLLIC Alain
Aménagement du territoire / Déplacements / Habitat	AUBANTON Philippe VULLIERME Jacques
Eau / Environnement / Énergies / Déchets	VOISINE Yvon MOREL Bruno
Solidarité / Santé	STANGUENNEC Francis AUBANTON Philippe
Enfance / Jeunesse	AUBANTON Philippe LE BOUTER Laëtitia
Développement économique / Numérique	FOLLIC Alain TANGUY Angéline
Culture / Culture Bretonne	STANGUENNEC Francis TANGUY Angéline
Sports / Tourisme	VULLIERME Jacques GOUDÉDRANCHE Thierry

En date du 21 Septembre 2017, le Conseil municipal a pris acte de la démission de Madame Valérie Sartore qui quitte ses fonctions de conseillère municipale.

Nous lui souhaitons plein de bonheur dans ses projets futurs.



◆ Travaux de peinture

• Les travaux de peinture

lls ont commencé sur les logements et sur le bâtiment de l'ancienne mairie .Certaines façades sont déjà terminées.

• Les salles de garderie

Les salles de garderie et de réunion pour les associations sont elles terminées et opérationnelles depuis la rentrée

· La kitchenette est terminée.

Équipée de meubles de rangements contenant de la vaisselle, un frigo, un micro-onde et un évier utilisable par les associations de la commune pour toute manifestation ou de lieu pour un café.







La gard

◆ Les travaux enrobés 2017



Accès arrière cours logements



Route Keriouarc

◆ Borne de recharge

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée au bourg face au parking de la mairie. Elle permet le rechargement rapide des véhicules électriques par le biais de cartes prépayées.





Mise en place des gilets jaunes pour les jeunes de moins de 18 ans dans les cars du réseau TBK



Des gilets jaunes, pourquoi ?

Depuis sa prise de compétence en 2011, Quimperlé Communauté a étoffé son offre de transport pour la

rendre plus efficace et mieux répondre aux besoins des usagers dont une grande partie est composée de jeunes.

Quimperlé Communauté étant une agglomération à dominante rurale, beaucoup de secteurs desservis par les cars TBK ne disposent pas d'aménagements propices à assurer la sécurité des jeunes, dans leurs déplacements entre leur domicile et le point d'arrêt labsence de cheminement piéton, l'absence d'éclairage public...).

Depuis 2011, un certain nombre de situations dangereuses pour les piétons ont été observées sur le bord des routes à des heures de forte circulation et de faible visibilité.

Plusieurs opérations ont été menées par TBK auprès des jeunes, notamment lors d'interventions de sensibilisation à la sécurité dans les établissements scolaires.

Pour aller plus loin dans la démarche, les élus de Quimperlé Communauté ont décidé de rendre obligatoire le port du gilet jaune pour les jeunes de moins de 18 ans sur le réseau TBK de manière à les rendre plus visibles des automobilistes, notamment

la nuit, lors des trajets entre leur domicile et l'arrêt de car et l'arrivée dans l'établissement.

À partir du 6 novembre 2017 le port du gilet jaune devient obligatoire pour les jeunes de moins de 18 ans sur le réseau de car TBK. Cette obligation concerne les arrêts situés sur le réseau intercommunal et local soit 575 arrêts sur le territoire.

L'obligation

Au cours des premiers mois, une campagne de sensibilisation sera mise en place avec des contrôles réguliers dans les véhicules et des campagnes dans les établissements scolaires. À terme, l'absence de gilet jaune sera accompagnée de sanctions au même titre que l'absence de titre de transport. Le gilet jaune sera donc obligatoire au même titre que le titre de transport.

L'exception : le réseau urbain

Les jeunes de moins de 18 ans qui utilisent uniquement les lignes A, B, C et D du réseau urbain sont exemptés de cette obligation. En effet, ces lignes offrent un confort d'usage supérieur aux autres lignes que ce

soit par l'aménagement des points d'arrêts, la desserte en Transport en commun et leur environnement urbain (trottoirs, éclairage public,...)

Des gilets seront néanmoins mis à disposition des jeunes sur ces lignes s'ils en font la demande à l'agence TBK.



La distribution des gilets

Les gilets jaunes seront distribués directement dans les véhicules entre le lundi 6 et le vendredi 10 novembre.

En cas d'absence lors de la distribution, les gilets seront à retirer à l'agence TBK, boulevard de la gare à Quimperlé.

À partir de l'année scolaire 2018-2019, chaque nouvel abonné recevra son gilet au moment de l'achat de son titre de transport.



Des nouvelles de l'école...

L'école compte, cette année 60 élèves : 29 en maternelle avec Emilie Guegan, 13 en CP-CE1 avec Sophie Pournain et Corentin Paillusson et 18 en CE2, CM1, CM2 avec Laurent Toquin.

Quels sont les projets de l'année ?

Comme tous les ans, les trois classes participent au dispositif « Dis-moi ton livre » mis en place par le réseau des médiathèques du pays de Quimperlé et l'éducation nationale. Au cours de l'année, les élèves lisent une sélection de 5 livres par niveau. Au mois de mai, ils votent pour élire leur ouvrage préféré. Ce dispositif est très apprécié des petits comme des grands.

Dans le cadre du projet artistique et culturel de l'école, après la réalisation d'une exposition commune l'année passée, les élèves des trois classes vont réaliser des œuvres « vidéo-son ». Par exemple, les plus petits vont réaliser un court film d'animation pour lequel ils vont créer une bande-son. Ils se rendront aussi au cinéma « La Bobine » à Quimperlé : 3 séances par classe sont programmées.

Les élèves de maternelle travaillent, cette année, sur le thème de la mer. C'est pourquoi ils sont allés visiter l'aquarium d'Audierne. Au cours de l'année, ils réaliseront d'autres sorties, notamment à la découverte de

Les élèves de CP-CE1, quant à eux, se rendront à la piscine de Quimperlé Communauté au printemps 2018. Par ailleurs, dans le cadre des enseignements scientifigues, la classe sera sensibilisée au tri des déchets par une animatrice de Quimperlé Communauté.



Les plus grands approfondiront leurs connaissances sur l'eau : cycle de l'eau, épuration, les états de la matière... Ils se rendront aussi régulièrement dans le bourg de Guilligomarc'h à la découverte du village. Ces sorties sont aussi l'occasion d'apprendre à lire un plan et se repérer « sur le terrain ». Enfin, pour la première fois, les élèves ont élu des déléqués de classe (Youna et Ayleen) qui ont pu assister au premier conseil d'école de l'année en présence des représentants des parents, de la mairie et des enseignants.

Sans oublier, bien sûr, la fête de Noël, durant laquelle chaque classe interprètera une chanson appris en classe et la kermesse de fin d'année à laquelle tous les habitants du village sont conviés!

Mr Toquin Laurent



◆ Cérémonie du 11 novembre



Par un petit matin d'automne 2017, 99 ans après l'Armistice du 11 novembre 1918, anciens combattants, membres de la municipalité et simples citoyens accompagnés de leurs enfants, se sont regroupés autour de la mairie, ce samedi 11 novembre 2017.

La température était clémente et le ciel lourd et menaçant ne nous a pas pour autant donné de pluie cette matinée.

Nous nous sommes déplacés jusqu'au monument aux morts de Guilligomarc'h, précédés de notre drapeau porté par Jean Hélou.

Après le dépôt de gerbe au pied du monument, le maire a lu le message préparé par la secrétaire d'État auprès du ministre de la défense.

Pierre Calvar, président des Anciens Combattants de Guilligomarc'h et ancien maire, a fait l'appel aux morts des 9 tués de 1917.

La sonnerie aux morts retentit suivie de l'hymne national chanté par l'assistance.

Notons qu'une importante délégation de fusiliers-marins de Lorient était présente.

Le verre de l'amitié servi dans la salle de la cantine réunit ensuite toute l'assistance pour un bon moment de convivialité.

Merci aux participants et aux enfants de notre commune présents.

Rappelons ici que les deux manifestations patriotiques célébrées à Guilligomarc'h, les 11 novembre et 8 mai, ne sont pas réservées aux anciens combattants exclusivement, mais bien auprès de toute la population , enfants compris naturellement.

Le devoir de mémoire doit être entretenu auprès des jeunes générations qui ne doivent pas oublier le sacrifice de nos anciens.

L'année prochaine, nous commémorerons le centième anniversaire de l'armistice de « la guerre de 14 ». 1,5 millions de tués en France, 62 tués pour notre commune!

Honneur à nos morts pour la France. Ne les oublions pas.

Mr Aubanton Philippe

◆ IN MEMORIAM

Joëlle Soumagnas, agente communale



Joëlle Soumagnas, agente communale, nous a quittés le 14 septembre 2017.

Elle était née en mai 1961 à Limoges. Avec son époux, Patrick, qu'elle rencontra en 1979, ils eurent quatre enfants, Hubert, Amandine, Marc-Antoine et Erwan.

lls s'installèrent à Guilligomarc'h en 1991.

En 2001, elle démarrait ses premiers contrats à la commune comme agent d'entretien, cuisinière et agent de surveillance à la cantine.

Elle fut titularisée en 2009. Ses journées de travail, elle les passait à entretenir les bâtiments communaux et à

surveiller les enfants de notre école, dans la cour et à la cantine.

Avec ses collègues communaux et les instituteurs de l'école de la Fontaine, ils formaient une équipe soudée et entièrement vouée au service des enfants de l'école communale.

Elle a lutté courageusement contre la maladie qu'elle ne voulait pas nommer, sans doute pour ne pas inquiéter sa famille et son entourage.

Son optimisme toujours présent la persuadait qu'elle allait surmonter cette épreuve et reprendre ensuite une vie normale, entourée des siens.

Le destin en a décidé autrement.

Nous garderons le souvenir d'une femme souriante et aimée de nos écoliers.

Mr Aubanton Philippe



Association des Parents d'élèves

École de la Fontaine

Nous dressons un bilan positif pour l'année passée en effet la kermesse a été un franc succès !!!!!

Pour cette année 2017/2018, une nouvelle secrétaire et un nouveau trésorier ont rejoint le bureau de l'APE suite à l'assemblée générale du 29/09/2017.

L'APE organisera toujours les goûters à la veille de chaque vacances scolaires. Une vente de kiwis et de noix a été organisée en novembre.

Une vente de sapins en partenariat avec le point vert de Kerchopine (pour chaque sapin acheté au point vert celui ci nous reverse 10% du montant du sapin) des coupons seront disponibles en mairie.

Le spectacle des enfants aura lieu le 22 décembre, nous organiserons au cours de l'année 2018, une vente de plats à emporter, une bourse aux jouets et puériculture ou un troc et puces et nous finirons l'année par la traditionnelle kermesse de l'école.

Plein d'actions ont été pensées pour dynamiser nôtre jolie commune et mettre le savoir faire de chacun (petits et grands) au profit des projets de l'APE. Tous ces projets organisés par l'association permettent de financer les sorties scolaires de vos enfants.

Enfin l'APE remercie tous les parents qui participent à toutes les actions proposées et vous souhaite de joyeuses fêtes.

LE POGAM Cécile secrétaire APE

◆ Centre de santé Arzano-Querrien

Le centre de santé infirmier propose deux permanences les lundis et vendredis de 7h à 8h depuis début octobre avec ou sans rendez-vous pour la réalisation des soins tels que : prise de sang, pansement, injection et autres soins...

Par ailleurs, dans le cadre de la vaccination antigrippale, il est possible de venir se faire vacciner au centre de santé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 14h et le mercredi de 11h30 à 13h. Depuis début septembre, le Dr Le Névez reçoit les patients dans l'ancien cabinet du Dr Le Roux qui est contigu au centre de santé, ce qui facilite les prises en charge et les échanges entre professionnels de santé.



Pour davantage de renseignements, vous pouvez nous joindre au 02 98 71 73 34.



◆ Comité des Fêtes de Saint-Méven



Nous sommes heureux de communiquer par le biais du bulletin municipal avec vous cher(e) Guilligomarchois(ses).

Nous remercions en premier lieu Alain Follic et son conseil municipal ainsi que son équipe d'employés communaux pour leur soutien financier et matériel.

Je citerais aussi tous nos partenaires financiers au nombre de 50, dont 18 au sein de notre agglomération que je remercie au nom du comité des fêtes. Nous espérons les retrouver à nos côtés chaque année.

Nous allons boucler à la fin de l'année 2017 notre deuxième mandat à la tête de cette formidable machine d'animation.

Les membres, les bénévoles et moi-même attendons avec impatience le 10 janvier 2018, date de l'assemblée générale. Les nouvelles candidatures seront les bienvenues.

En 2017, nous avons mis en place une nouveauté culturelle : le « festival Rock à Guilli » qui verra sa deuxième édition le 5 et 6 mai 2018. Retenez bien cette date!

Soutenez-nous en venant en famille, entre amis et en nombre. Merci

Je terminerai en citant une nouvelle initiative du comité des fêtes ; l'organisation dans notre village du Téléthon qui s'est déroulé le 8 et 9 décembre dernier.

Merci à vous cherlèrel lecteur et lectrice, membres et bénévoles pour votre assiduité autour de l'association. En oeuvrant ensemble nous éviterons à la commune de tomber dans l'isolement d'une cité dortoir.

Mr Morel Bruno

◆ J.A. Arzano / Guilligomarc'h

Pour la saison 2017/2018 le club formé de joueurs des deux communes compte 75 licenciés.

Le football est un vecteur d'insertion notamment pour les nouveaux arrivants au sein des communes.

Il est également l'un des sports les moins onéreux (Première licence offerte à tout nouveau

joueur, puis 35 € pour un jeune et 50 € pour un seniorl.

Les enfants sont répartis dans différentes catégories.

Les équipes sont dirigées par des bénévoles, n'hésitez pas si vous étiez intéressé pour vous impliquer dans le club à le faire savoir auprès des responsables.

La JA Arzano/Guilligomarch, c'est également trois équipes seniors, l'équipe lère évoluant en lère division de district Morbihan, ce qui pour nos petites

communes est un niveau très honorable. L'équipe 2 joue en 3ème division de district et l'équipe 3 en entente avec BERNE, joue ses matchs à domicile à Guilligomarc'h qui évolue en 4ème division de district.

En ce qui concerne les jeunes, ces dernières années nous avons subi une érosion importante du nombre de licenciés, le club veut se développer, c'est la raison pour laquelle il propose cette année des journées découvertes concernant toutes les catégories des tranches d'âges à partir de 6 ans. Une journée est d'ailleurs prévue le Samedi 24 février au stade de Guilligomarc'h à 10h.

La JA Arzano/Guilligomarch c'est également la convivialité, le samedi 3 mars 2018 aura lieu l'andouille purée à la cantine de Guilligomarc'h à partir de 19h, au mois de mai l'Assemblée Générale suivie d'un repas, le samedi 9 JUIN 2018, le 2ème challenge Sylvain Thiery, tournoi de foot Seniors/Vétérans, avec cochon grillé le midi.



Contact

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec les Co-Présidents :

Denis Yhuel au 06 26 45 66 03 ou Stéphane Ulve 06 45 08 06 25



◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »



L'année 2017 a connu une activité particulièrement dense grâce à la participation et au soutien de l'ensemble des bénévoles :

- la participation aux fêtes de Saint Meven
- · la fin du nettoyage de la façade sud de la chapelle, qui a retrouvé tout son éclat et sa belle couleur initiale
- une exposition très suivie sur l'histoire et la réalisation des Bannières bretonnes
- le pardon de Notre-Dame avec son repas de

crêpes, ses jeux et sa tombola ; le premier prix était une entrée pour deux personnes pour le « Puy du Fou »

- un concert de chant par Clarisse Lavanant
- un concert de musique par le « trio d'anches » Le programme 2018 reprendra un déroulement comparable qui sera diffusé au début de l'année 2018 :
- une exposition au cours de la 2^{ème} guinzaine de juillet
- le pardon le dimanche 5 août, avec repas de crêpes
- un ou deux concerts
- une participation aux activités de la commune
- les journées du patrimoine

Une nouvelle tranche de nettoyage des murs de la chapelle sera organisée au premier semestre 2018. L'assemblée générale de l'association aura lieu au début de l'année 2018.

Mr Caron Hervé

Association Poil de Carotte

Dans le cadre de son objectif d'éducation populaire, de formation et d'accès à la culture pour tous, Poil de carotte a proposé en 2017 la projection de 14 films qui ont généré 285 entrées. Les dessins réalisés par les enfants se retrouvent au CNC, à Paris, partenaire de l'opération. Une nouvelle session est venue égayer nos vacances de Toussaint. Les dessins ou autre créations sont attendus tant de la part des enfants que des adultes. Les spectateurs, en progression, étaient satisfaits de cette initiative. C'est, pour tous, l'occasion de passer un moment agréable ensemble.

Durant l'année scolaire, Jeanne et François ont animé à l'école, une fois par mois, divers débats, durant lesquels les élèves se sont exprimés sur des sujets existentiels : les bêtises, vérité et mensonges, la colère, la valeur de la vie humaine, les peurs, la différence entre humains et animaux. Cette expérience a conforté les enfants dans les valeurs républicaines de respect de l'autre, du devoir de réserve, de la loyauté envers un groupe. Elle les a encouragés dans l'écoute de l'autre et la prise en compte des idées d'autrui. C'était très enrichissant et libérateur. Un beau moment de partage aussi, fin août lors du Festival d'Echanges des savoirs et de la Transmission sur le thème de L'EDUCATION qui a rassemblé 300 participants aux conférences, débats et spectacles. De grands noms de la pédagogie nous ont fait l'honneur de venir à Guilligomarc'h et de nombreuses associations locales ont donné de leur temps pour partager leur passion avec nous. Pour un des souscripteurs à 3 euros, un vol en montgolfière a clos les festivités.

Poil de Carotte recu. en 2017. le premier prix du concours Asso de Cœur, organisé par MBA Mutuelle pour son plan de soutien gratuit destiné aux



aidants : toute personne qui aide un proche atteint de maladie lourde: HTAP, Maladie d'Alzheimer, Parkinson, Dépendance, AVC, Alcool, Cancer, addiction, trouble borderline, accident de la route, handicap physique mental, dépression, asthme, cardiopathies, diabète... Les participants étaient ravis d'avoir échangé entre eux, partagé leurs préoccupations et trouvé des solutions à leur situation individuelle.

En 2018, l'association, désormais appelée REGAIN (ARGWIM), continuera sa campagne d'accès à la culture pour tous. Elle compte développer son action d'aide aux aidants et proposer un appui aux enfants en « difficulté avec l'école ». Quant au festival d'Echanges des savoirs et de la Transmission, bien qu'il ait été une véritable réussite, il faudrait beaucoup plus de bénévoles et de soutien financier pour renouveler l'expérience. Pour le reste, nous sommes prêts à accueillir toute suggestion vivifiante, l'objectif de l'association étant de créer du lien entre les personnes. Mr et Mme Hillion



Par mail a.pdc@free.fr ou au 06 15 58 37 32



◆ Nouveauté dans la commune : le judo



Depuis le mois de septembre, Alexandra Humbert professeur de Judo-Jujitsu diplômée d'État et ceinture noire « 4° dan » fait cours de judo le mercredi matin de 10h30 à 11h30 au 1er étage de l'ancienne mairie.

Déjà 12 en fants se sont initiés et inscrits à cette discipline qui leur fait améliorer leur coordination, souplesse et agilité par des techniques au sol et debout ainsi que des jeux d'opposition.

Alexandra propose également d'autres activités qui dépendent de la Fédération de Judo comme le Jujitsu (pieds-poings, défense) et le Chanbara (sabre en mousse)...

Mme Humbert Alexandra



Pour tout renseignement

Les séances d'essai et inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année pour des enfants dès l'âge de 4 ans. Informations au 06 62 47 43 16.

Repas des anciens

En ce samedi 14 octobre environ soixante personnes ont répondu à l'invitation du maire et du CCAS pour le traditionnel repas des anciens.

Au menu : cassolette de coquilles Saint Jacques, rôti de veau avec accompagnement, salade, fromage, dessert café. Boissons à volonté.

Ambiance conviviale et chaleureuse. Des chansons de la musique, des danses ont jalonné ce beau moment de retrouvailles pour les anciens de la commune.

Les doyens de l'assemblée ont été honorés par une corbeille garnie. Il s'agissait cette année de Andrée



Perry, 89 ans du Pont neuf et de Daniel Richard Bolle, 92 ans du bourg.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Mr Stanquennec Francis



ANCIENNE MAIRIE: DONNEZ MOI UN NOM

On vient de me refaire une beauté, intérieur réaménagé et extérieur repeint, il me faut désormais un nom!

Apporter nous toutes vos subjections soit par mail à : mairie.guilligomarch@wanadoo.fr ou par le coupon réponse ci-dessous.

Donner moi un nom :	

Le nom choisi sera annoncé lors de la cérémonie des Vœux du Maire Merci pour votre participation

◆ U.N.C : Anciens combattants



Notre section locale reste très attachée aux commémorations nationales du 11 novembre et du 8 mai. Depuis 1914, nous avons entamé le centenaire de la « grande guerre de 1914-1918 ». Elle a tellement marqué notre vie, tuant 66 de nos compatriotes qui sont inscrits à notre Monument aux Morts... et au 11 novembre 2018, nous marquerons le centenaire de cet anniversaire.

Les soldats de cette guerre, étaient surnommés les « poilus ». Le dernier poilu de Guilligomarc'h à nous quitter fût Joseph LE STER de Ty-Meur en 1982, il avait 85 ans. Il avait avec Jean-Marie TANGY de Kervinel et Pierre PADELLEC de Ty-Glaz participé aux combats de Verdun. Ils avaient été honorés, lors du soixantième anniversaire de Verdun en 1976, par la famille des Anciens Combattants de Guilligomarc'h, d'une médaille de reconnaissance créée par l'État à l'époque. Cette cérémonie les fit pleurer tous les trois, leur émotion était si profonde. Mais ils se refusaient à parler de ces combats, si cruels, ... tellement ces scènes les avaient marqués.

Ce souvenir de nos anciens doit continuer à nous interpeller... Je me mets à penser au Maire de notre commune à l'époque, M. DE RAISME, qui avait la charge de prévenir la famille d'un soldat mort ou

disparu à la guerre. Il rencontrait une épouse, une maman, un papa, parfois même plus grave, il ne restait qu'un enfant parce que entre-temps, l'épouse du soldat était décédée.

Nous devinons le drame vécu dans la commune.

C'est pourquoi, j'ai sorti de nos archives un exemplaire, reçu par le Maire, pour annoncer la mort. Quelle terrible nouvelle...

Cette démarche, notre Maire de l'époque l'a accompli 66 fois en 4 ans et 3 mois.

Ce souvenir des anciens nous reste gravé dans nos cœurs. Nous leur devons le devoir de mémoire, et, pour nous anciens combattants, nous garderons cette flamme du souvenir toujours vivante, en espérant qu'elle soit contagieuse pour nous tous.

Mr Calvar Pierre

Organisé par la Fédération de l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Finistère, un séjour pour le 16ème pèlerinage-rencontre national des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (1953-1964), 39/45, Indochine, OPEX, veuves d'anciens combattants, veuves de guerre, victimes d'actes du terrorisme, se déroulera du 21 au 27 juin 2018 à Lourdes.

Un bulletin de pré-inscription est à adresser au siège de la fédération (8 rue du Rempart à Brest 29200) dans les meilleurs délais.

(+)

Pour tout renseignement

Vous pouvez contacter le secrétariat de la fédération au 02 98 05 60 21, unc29@unc29. fr ou le président de votre association locale.

AVIS DE DÉCÈS
J'ai l'honneur de vous prier de voutoir bien, quec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance, prévening MML (ardiel-) à (OUL-UN-MOUCH, fran Guilligonarch, L'Finislère, > le la mort du soldat (ardiel Grans, Marie)
lu 146 REGIMENT INFANTERIE Me Che Chapfed & Grunder 3599 tombé au Champ d'honneur le 30 Cheril 1918 à Hennuel Gelgique Mart hour Je vous serais très obligé de présenter à la famille les condoléances de M. le Ministre de
la Guerre et de me faire connaître la date à laquelle votre mission aura été accomplie, par
le retour du Certificat ci-contre.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. A Le Chef du Bureau spécial de comptabilité.



◆ Le PACS : en mairie à partir du 1 er novembre 2017

Le PACS (Pactes Civils de Solidarité) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

À partir du 1 er novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état-civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal Officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état-civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant toujours :

- Soit au tribunal d'instance compétent (lieu de résidence commune)
- · Soit auprès d'un notaire

Pour la liste des pièces à fournir, se renseigner auprès de la mairie.



Renseignements

Mairie de Guilligomarc'h mairie@guilligomarch.com Tél. 02 98 71 72 86

Les dépôts sauvages

Depuis un certain temps, nous retrouvons des objets de différentes natures (bois, vélos, gravats), dans les espaces réservés aux poubelles.

Nous sommes intervenus par le biais des employés municipaux, pour nettoyer ces espaces. Les déchèteries ca existe!!

Si vous arrivez à transporter vos encombrants jusqu'aux poubelles, vous pouvez très bien les apporter directement à la déchèterie.

LES DÉPÔTS SAUVAGES DE N'IMPORTE QUELLE NATURE QU' ILS SOIENT SONT STRICTEMENT INTERDIT.

Nous vous rappelons les horaires des déchèteries :

DÉCHÈTERIE DE LOCUNOLÉ

Horaires d'hiver	02/11 au 31/03 : 9h30 - 11h50 13h30 - 17h20
Horaires d'été	01/04 au 31/10 : 9h - 11h50 13h30 - 17h50

DÉCHÈTERIE DE QUIMPERLÉ

Horaires d'hiver	02/11 au 31/03 : 9h30 - 11h50 13h30 - 17h20
Horaires d'été	01/04 au 31/10 : 9h - 11h50 13h30 - 17h50

Fermeture hebdomadaire le mardi pour la déchèterie de Locunolé







◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H Tél. 02 98 71 72 77 bibliotheque-m pellan@orange fr

HORAIRES D'OUVERTURE			
Lundi	Alice (période sc 16h30 - 17h30	Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30	
Mardi	Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30		
Mercredi	Annick : 10h - 12h	Laurence: 14h - 17h	
Jeudi		David : 14h - 17h30	
Vendredi		David : 14h - 17h30	
Samedi	Myriam : 10h - 12h		
Dimanche À partir du 1er janvier	Jean-Pierre : 10h30 - 12h30.	Fermée	

La bibliothèque prend un nouvel essor

La bibliothèque prend un nouvel essor. Les horaires d'ouverture ont été augmentées avec l'arrivée d'Alice Gouzien et de Laurence Alexis. Elles se joindront à l'équipe en place, à savoir David Le Gloanec, Annick Bruzac, Myriam Daniel et plus tard Jean Pierre Guillou.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

LUNDI ET MARDI:

Alice (période scolaire) : 16h30 - 17h30

MERCREDI:

Annick : 10h - 12h. Laurence : 14h - 17h

JEUDI ET VENDREDI :

David: 14h - 17h30

SAMEDI:

Myriam: 10h - 12h.

DIMANCHE :

Jean Pierre :10h30 -12h30. À partir du 1er janvier.

Rappelons que la bibliothèque propose outre des livres des albums, revues, BD, DVD. Le mercredi après-midi animations seront proposées, en particulier des lectures de contes et autres histoires.

L'adhésion est de 10 euros par adulte. Elle est gratuite pour les moins de 25 ans ainsi que pour les bénéficiaires des minima sociaux.

David se propose de faire de l'initiation à l'informatique à raison d'une heure par semaine .ll peut encadré les adhérents dans leurs démarches administratives (CAF, impôts, amendes etc.) qui sont de plus en plus informatisées. S'inscrire en mairie au préalable.

Les locaux de la bibliothèque vont être réaménagés de manière à les rendre plus accueillants.

Mr Stanquennec Francis



8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H Tél. 02 98 71 72 86 / Fax. 02 98 09 39 73 mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE		
Lundi	9h à 12h / 14h à 17h	
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h	
Mercredi	9h à 12h / Fermé	
Jeudi	9h à 12h / Fermé	
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h	
Samedi	Permanence des élus	

permanences des élus		
Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à12h et sur rendez-vous	
Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h	
Françis Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h	
Philippe Aubanton	Samedi : 9h à 10h30	
Stéphane Perrot	Samedi : 10h30 à 12h	



les artisans & commercants

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE

Restaurant Bar Hébergement Stang-ar-Pont - 02 98 7 1 70 04

BOULANGERIE - COHO Kilian

2, rue du Guernevez - 02 98 39 96 28

CHARLES Anthony

Couverture Zinguerie Kerforn - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN Luc et Nelly

Rénovation Intérieurs/Extérieurs Espaces verts

Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe

Peintre

Kerouannec - 02 98 71 28 52

EGISTEI Patrick

Cours de guitare 02 98 09 38 63

ESPACE Coiffure Florence

Place de l'Église - 06 08 60 55 51

Résine d'étanchéité - Résine de sol Stang-ar-Pont - 06 25 52 30 63

GAEC de Saint-Coal

Vente de produits laitiers fermiers Saint-Coal - 02.98.39.46.98

GOUDÉDR'ANCHE

Artisan spécialisé dans la facture d'anches doubles Kerroc'h - 07 84 08 39 02

LAURENT Yannick

Scaër Maintenance industrielle Traoulé - 02 98 71 73 81

LE TEUFF Gillles

Terrassement Assainissement Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF

Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX Thierry

Menuiserie TLR

6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

LE VOUEDEC Marc

Pose de carrelages, de dallages Kervichel - 06 *5*0 *4*1 *88 38*

LOUËT SOPHIE

Fabrique et vente de crêpes 7, Venelle du Torrod - 02 98 71 94 93

MOREAU Marc

Menuiserie Charpente Couverture Kernouarn - 06 23 58 77 56

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)

Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel

Rénovation immobilière Keryot - 06 20 25 66 58

SARL LE STER Plomberie - Chauffage - Sanitaire Ty-Meur - 02 98 7 1 74 68

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES

Kervinel - 02 98 71 71 80

Bienvenue

Marin BOURAGAN	
Ty-Nevez-Kerguillerm	16.05.2017
Áëla BOULIC	
LeRonce	25.05.2017
Lévy JUTEL	
5, Saint-Eloi	28.05.2017
Adèle SONVICO YHUEL	
Muriou	06.06.2017
Maël SONVICO YHUEL	
Muriou	06.06.2017
Zélie LASSALLE	
Keriouarch	07.07.2017
Nolan MÉLIN	
13,Stang-ar-Pont	14.08.2017
Cálly RŎUZO MORANDI	
Kervoën	23.08.2017
Axel THIERY	
14, Stang-ar-Pont	13.09.2017
Maxence THIERY	
14, Stang-ar-Pont	13 09 2017
1 1, 010119 01 1 0111	1 0.0 7.20 17

◆ Félicitations

Stanislas KAPS et Isaure	PERRET	11.08.2017
Mickaël SEVENO et Mo	organe KERGOURLAY	26.08.2017

◆ Condoléances

Joseph GAGNE Nilizic	03.07.2017
Joëlle SOUMAGNAS née LAVERGNE 2, Place	e M. Pellan14.09.2017

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc M ^{me} Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Husté	Kervinel	02 98 71 74 26
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^r et M ^{me} Talvas	Keriot	02 97 36 44 93
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
--	------------	----------------



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67